Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212200265-20251216-AD_16_12_2025-DE

AFFAIRES DIVERSES DU CM DU 16 DECEMBRE 2025

1-Augmentation de la facture d'eau potable

2-Invitation Vœux du Maire :
La cérémonie des vœux se tiendra le samedi 10 janvier 2025 à 18h30.
Le conseil municipal décide de demander à Monsieur Papon, commerce Le Yer Mat, de fournir les toasts pour la cérémonie ainsi que le plat unique et le dessert du repas pour les membres élus.

3-Date du Conseil Municipal2026 :
27 janvier 2026
19 février 2026

4-Elections Mars 2026 :
Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.
Le conseil municipal souhaite organiser une distribution de cartes électorales pour les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans à programmer pour le mois de février.

5-Informations sur la fibre :
Les secteurs de La Huballerie et de Bussu seront dotés de la fibre vers le mois de mai-juin 2026.

6-Cimetière : Entretien 2026.
Le conseil municipal donne son accord pour poursuivre avec l'entreprise CONRAUD l'entretien du cimetière et autorise Monsieur le Maire à signer le devis 2026 pour un montant de 4.689,00 € ht soit 5.6269,80 € ttc.

7-Installation stores fenêtres Mairie :
Le conseil Municipal donne suite au devis proposé par l'entreprise ID Stores de Taden pour un montant 1.587,95 ht soit 1.905,54 ttc.
L'installation est prévue pour le mois de février 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à vingt-et-une heure et trente-huit minutes.

Transmis en préfecture et rendu exécutoire ;
A Calorguen, le 19/12/25

Le Maire,
M. ROBERT Marcel,

La Secrétaire de Séance,
Mme HOUGUAY Delphine,

MAIRIE DE CALORGUEN (Côte-d'Armor)